



CHARTRE ECOLE DE BADMINTON



Votre enfant souhaite s'inscrire à l'Ecole de Badminton

Pour favoriser et optimiser la progression (et donc l'épanouissement, moteur de la motivation) des joueurs, il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, les encadrants et les joueurs eux-mêmes.

Dans ce club, TOUS les membres sont bénévoles. Ils donnent de leur temps personnel pour s'occuper des jeunes.

A son inscription, chaque membre, ainsi que ses représentants légaux, s'engagent à respecter le règlement intérieur du club ainsi que la charte de l'école de badminton. Le règlement intérieur est consultable sur <https://badminton3c.sportsregions.fr/documents>

ENGAGEMENTS

Des Joueurs :

Le Joueur doit être volontaire et avoir une attitude positive et réceptive. Il veille à avoir un comportement sportif et responsable, et à s'investir régulièrement et sérieusement aux entraînements.

- faire preuve de respect et de politesse vis-à-vis des encadrants ;
- venir saluer les encadrants en arrivant et leur dire au revoir avant de quitter le gymnase ;
- écouter attentivement les consignes, sans bavarder ou se déconcentrer ;
- savoir accepter les décisions et directives des encadrants ;
- respecter les choix de composition des groupes ;
- avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié ;
- éviter toute violence verbale et/ou physique ;
- reconnaître les bonnes performances de ses adversaires ;
- respecter les règles du jeu et les décisions des arbitres ;
- respecter les lieux d'entraînement, les installations et le matériel mis à disposition ;
- aider à l'installation et au rangement du matériel (filets, poteaux...)
- faire preuve d'une attitude exemplaire et fair-play lors des compétitions.

Des Parents :

Nous vous demandons tout au long de la saison d'avoir une attitude positive et coopérative avec les encadrants et les dirigeants, afin de les aider au maximum dans leur tâche. Les parents ou proches peuvent assister aux séances (dans la mesure où ils ne dérangent pas le cours et restent dans le club-house).

- démontrer du respect envers les encadrants et les dirigeants ;
- ne jamais remettre en cause l'autorité qu'ont les entraîneurs et dirigeants sur les joueurs ;
- savoir accepter les décisions et directives de l'entraîneur et des dirigeants et savoir les expliquer à leur enfant ;
- respecter les choix de composition des groupes effectués par l'entraîneur ;
- avoir en toute circonstance une conduite exemplaire et utiliser un langage exemplaire ;
- s'interdire toute violence verbale et/ou physique envers qui que ce soit ;
- aider à l'installation du gros matériel (filets, poteaux...) pour les groupes minibads et poussins

HORAIRES ET ASSIDUITE :

La ponctualité fait partie intégrante du **respect envers les encadrants** (qui font également tout pour être ponctuels) et **envers les autres joueurs**. Dans le cas où un jeune devrait être absent, nous vous remercions d'en informer les encadrants.

L'assiduité est un critère d'acceptation lors du renouvellement l'année suivante.

COMPETITIONS :

La participation aux différentes compétitions se fait uniquement sur décision des dirigeants de l'école de badminton. Elle prend en compte l'investissement de l'enfant, ainsi que sa motivation à l'entraînement et son comportement sur les précédentes compétitions. Par ailleurs, nous ne proposons pas d'enfant en compétition si l'on pense que le niveau est insuffisant pour l'instant.

Nous restons ouverts au dialogue, mais aucune inscription ne pourra être exigée par l'enfants ou par ses représentants.

Les dates et modalités d'inscription aux différentes manifestations seront communiquées par mail. Une réponse écrite sera à envoyer impérativement avant la date limite d'inscription.

PLUMES:

Les joueurs et joueuses Minibads et Poussins/Poussines se voient remettre 3 carnets plumes blanches avec des épreuves à préparer à l'avance à la maison. Pour progresser plus vite, mieux vaut avoir préparé une épreuve avant chaque séance.

Pour passer les plumes suivantes (jaune, verte, bleue), des questions théoriques seront à préparer (les enfants seront prévenus à l'avance). Des points seront également attribués selon le comportement tout au long de l'année.

LES SANCTIONS

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des sanctions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise, comme le stipule le règlement intérieur.

Tout manquement ou comportement dangereux ou irrespectueux se soldera graduellement par :

- un rappel à l'ordre lors de la séance.
- une mise à l'écart pour l'exercice ou jusqu'à la fin de la séance (explication au jeune et au tuteur).

En cas d'évolution non satisfaisante nous pourrions être amené à prendre les décisions suivantes :

- une exclusion temporaire pour les différentes compétitions (sur décision des encadrants).
- une exclusion définitive (sur décision du comité directeur de l'association).

L'exclusion définitive ne sera pas motif à un quelconque remboursement.

En s'inscrivant au club, chaque membre s'engage à respecter cette charte. Il s'engage à s'investir régulièrement et sérieusement aux entraînements.

Date et Signature du
représentant légal du jeune,
précédées de la mention « lu et approuvé »

Date et Signature du
jeune, précédées de la mention « lu et
approuvé »